

POLINCOVE

INFOS MUNICIPALES

Septembre 2022

LE MOT DU MAIRE

Chères Polincovoises, chers Polincovois,

Depuis plusieurs mois, les effets du dérèglement climatique procurent leur lot de désolation. Des incendies à répétitions à travers l'ensemble de l'hexagone avec des surfaces calcinées jamais constatées dans notre pays, une sécheresse qui s'est installée et qui a des effets catastrophiques qui dureront si l'automne et l'hiver n'apportent pas suffisamment de précipitations.

Le danger sur notre ressource en eau est plus qu'une simple réalité et nous devons tous être conscients que sans ce bien précieux toute vie est impossible qu'elle soit humaine, végétale ou animale. Retenons que l'eau n'est pas une matière première, c'est un patrimoine que nous devons préserver, protéger et partager. Le fait de payer l'eau ne confère aucun droit sur son approvisionnement. Je rappelle que le Préfet a placé notre secteur en alerte renforcée avec l'instauration de restrictions d'usage de l'eau et ce jusqu'à fin octobre. Des contrôles du respect de cet arrêté sont effectués par la police de l'environnement et je circule plusieurs fois par semaine sur l'ensemble de notre territoire communal pour un rappel à l'ordre des excès éventuels.

Je ne m'étendrai pas sur les conséquences économiques de l'inflation et sur les difficultés énergétiques que nous allons connaître dans les prochains mois, la guerre en Ukraine n'en étant pas l'unique cause et sans pour autant être imputable à nos dirigeants. La reprise économique mondiale d'après crise covid et la spéculation ont aggravé la situation.

Je voudrais vous remercier et vous féliciter, mes chers administrés, pour le civisme dont vous avez fait preuve en ayant fait vôtre la cause du tri des déchets.

Mis à part deux ou trois récalcitrants, chaque habitation de notre village est équipée du bac noir de collecte des déchets résiduels. De semaine en semaine, les sacs poubelles déposés au sol ont disparu et mon passage dans les rues du village chaque mardi soir et chaque mercredi matin depuis début juillet n'apportent plus de commentaires à ce jour. Pendant les vacances, certains auront pu constater que leur sac poubelle avait été remis dans leur propriété; qu'ils sachent que j'en suis l'auteur !

Le site communal a entièrement été remis à jour. Je vous invite à parcourir toutes les rubriques qui vous intéressent. Concernant les travaux de la RD 218, ils s'achèvent bientôt et une info spécifique sera publiée prochainement.

Je terminerai cet édito en vous présentant ci-dessous le visage de notre nouveau 1er adjoint et notre nouveau 4ème adjoint, élus tous deux début Juillet.

Je leur souhaite de s'épanouir dans leur mission au service de notre commune «Pour Polincove, pour vous ! ».

Thierry Rouzé



Geoffrey BAILLY
4e adjoint

Pascal WILLEMANS
1er adjoint

TRAVAUX RÉALISÉS



À l'aire de loisirs, des barrières ont été posées pour délimiter le périmètre des jeux en rappelant que ceux-ci sont à destination des enfants jusqu'à 12 ans. Leur utilisation par des ados, et encore moins des adultes, est totalement proscrite.



L'isolation de la salle informatique entièrement réalisée cet été avec un changement des fenêtres, la pose d'un bardage bois et la gestion des écoulements des eaux de pluie.



Nos employées communales ont repeint l'extérieur de la salle fin août.

La nouvelle vaisselle a été livrée et il nous restera à réorganiser son stockage

Parce que les pilasses du portail de l'église étaient en très mauvais état, nous avons fait appel au chantier d'insertion itinérant pour les restaurer.

La porte d'entrée a été repeinte avec une couleur rouge basque en harmonie parfaite avec la blancheur de l'édifice.

La grille d'entrée a été entièrement décapée et repeinte.



Plusieurs fois annoncés, les travaux de réfection des écoulements de la toiture ont pu avoir lieu : changement total des gouttières et de plusieurs ardoises.

Ces travaux devraient nous permettre d'envisager de faire réparer les dégâts à l'intérieur de l'église causés par les infiltrations d'eau.

La décision sera prise lors de l'établissement du budget 2023.

Éclairage public

La 2ème tranche des changements des lampes d'éclairage public est effective avec le remplacement de 44 points lumineux.

Au total sur 2021 et 2022, la totalité du parc de la commune a été rénové, soit 110 mats d'éclairage équipés en éclairage led

Prochainement, le tri sélectif des déchets sera impératif par tous les utilisateurs des locaux (salle et foot).

Pour ce faire l'ancien abribus en béton qui était sur la place du pont a été transporté et mis en place à coté de l'actuel local poubelle de la salle.

Et parce qu'il y a toujours des comportements inexcusables, les grilles d'accès aux containers seront cadenassées et seuls les utilisateurs des locaux auront la clé.



De concert avec la lère section de Wateringues, avec le Département, la plupart des fossés de la commune ont été curés ou fauchés, recalibrés pour certains.

Comme prévu, le chantier de changement de tuyaux rue du Driouque a pu être mené à bien, avec la pose de nouveaux tuyaux de plus gros diamètre et une connexion aménagée entre les linéaires de fossés.

Les premiers échos des habitants de ce secteur sont très favorables.



Dans les infos de Juin, le nettoyage du site rue du Driouque avait été évoqué. Il nous restait simplement à trouver une solution pour empêcher les véhicules d'entrer sur le périmètre. Le choix retenu a consisté à créer un fossé sur tout le pourtour de la parcelle. Nous verrons bien si cela dissuade les dépôts sauvages. Nous passons plusieurs fois par semaine pour vérifier.

Fermeture du pont Cannelle

Comme vous le savez certainement, un diagnostic des 4 ponts de compétence communale, a été réalisé dans le cadre du programme « ponts » décidé par l'Etat. Une visite des édifices a eu lieu fin 2021.

Le constat rendu avant l'été a insisté sur un risque avéré d'effondrement du pont situé à l'extrémité de la rue de la rivière débouchant sur la RD 218.

La responsabilité de la commune étant engagée, les élus du Conseil municipal ont décidé de fermer le pont à toute circulation de véhicules à moteurs, seuls les piétons et les cyclistes restant autorisés à le franchir.



Conscients de la gêne occasionnée pour les riverains, les élus ont aussi validé le lancement d'une étude pour examiner la faisabilité d'un remplacement de l'édifice. Un appel d'offres a été lancé et son résultat sera connu courant septembre. Nous vous tiendrons informés au plus vite.

RETOUR EN IMAGES



Première édition des Jeux Intervillages le samedi 18 juin au stade de Ste Marie-Kerque où les équipes d'adultes et de jeunes de Recques, Muncq-Nieurlet, Ste Marie-Kerque et Polincove se sont affrontées au cours de jeux d'adresse et sportifs !

Rendez-vous est pris pour l'édition 2023 qui aura lieu à Polincove !

Fête de la Musique le mardi 21 juin



Spectacle le 2 juillet, organisé par l'association " Il était une fois ... la danse !



Brocante le dimanche 10 juillet



Tournoi de pétanque le dimanche 10 juillet organisé par l'USP Football





Le 17 Juin dernier, la cour de l'école était remplie de vélos !

Parce qu'il est important que les enfants sachent rouler à vélo correctement, notre école a pu bénéficier des services d'une association agréée dans l'apprentissage du vélo.

Nos écoliers ont pu bénéficier des meilleurs conseils pour apprendre les bons gestes et les règles de la circulation à vélo.



Nous espérons franchir une prochaine étape en 2023 avec la mise sur pied d'une sortie à vélo et montrer que l'on peut venir à l'école à vélo en sécurité.



Notre école s'est portée volontaire pour un projet pédagogique, établi pour 3 ans, mis en place par le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale qui porte le nom de « J'hem ma rivière ».

Sur l'année scolaire 2021/2022, les élèves de CM et CE ont pu découvrir la biodiversité de notre cours d'eau et aller à la maison du papier à Esquerdes pour découvrir le cycle de l'eau.

Deux artistes plasticiens sont venus poser leurs valises à Polincove le temps d'une journée. Les enfants ont pu laisser libre cours à leur imagination en dessinant une fresque éphémère dans la cour de l'école.

L'École du Moulin Bleu a été mise à l'honneur lors d'une restitution le 1er Juillet dernier dans le parc du château d'Acquembronne à Lumbres.



Les artistes en herbe



Château d'Acquembronne



Festivités à venir

Le 07/10 Conférence spectacle

Les 08 et 09/10 Ducasse

Le 30/10 Halloween

Le 18/11 Manifestation Nouveaux-nés

Le 20/11 Spectacle pour les Aînés

Le 26/11 Marché de Noël



COLLECTE DES DÉCHETS

La distribution des bacs noirs est désormais terminée.

Mis à part deux ou trois habitations récalcitrantes, l'ensemble des foyers sont équipés de ce nouveau contenant. Les sacs poubelles en dehors de celui-ci ne sont plus ramassés.

La surcharge des bacs noirs vous expose également à un non ramassage. Mis à part, peut-être pour des familles de 6 personnes et plus, la capacité du bac noir est largement suffisante dès lors que le tri est fait correctement.

Tout dépôt sauvage de sacs poubelle sur le domaine public ou dans des contenants de la commune est strictement interdit. Ces incivilités sont considérées comme une infraction passible d'une amende de 90 €.

Sachez qu'une plainte a été déposée auprès des services de la gendarmerie contre un contrevenant identifié !

Retenons que " le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas".

Et si, pour moins jeter, on commençait par moins consommer ? Pour y arriver, chasse au gaspi alimentaire !

C'est l'affaire et l'intérêt de tous.



LES BONS GESTES DU TRI



PAPIERS ET EMBALLAGES RECYCLABLES



Dans le grand conteneur à couvercle jaune*

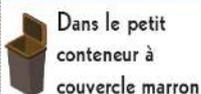
* Les couvercles bleu-vert des conteneurs seront remplacés par des couvercles jaunes dans le courant de l'année 2022 pour répondre aux obligations nationales.

- PAPIER ET CARTONS
- MÉTAL
- PLASTIQUE : BOUTEILLES, BIDONS ET FLACONS

Bien vidés, non lavés et en vrac



BIODÉCHETS



Dans le petit conteneur à couvercle marron

- DÉCHETS ALIMENTAIRES
- LINGETTES ET PAPIERS ABSORBANTS
- PETITS VÉGÉTAUX



DÉCHETS VERTS



Facultatif en porte-à-porte à partir de 2022

VERRE



Dans le petit conteneur à couvercle vert

- VERRE

sans bouchons, sans couvercles



- EN PORTE À PORTE : Collecte facultative à partir de 2022 moyennant une redevance complémentaire (estimée entre 100 et 130 € par foyer). Contactez la CCRA au 03 21 00 83 83 pour bénéficier de ce service.
- EN DÉCHÈTERIES

DÉCHETS NON RECYCLABLES



Dans le grand conteneur à couvercle noir**

** Les contenants à couvercle noir seront distribués dans le courant de l'année 2022.

- TOUT CE QUI NE SE RECYCLE PAS OU NE SE VALORISE PAS !



PENSEZ AUSSI :

- AUX PHARMACIES pour les médicaments entamés, périmés...

- AUX BORNES RELAIS pour les vêtements, les chaussures...

AUX DÉCHÈTERIES pour les déchets verts, les encombrants, les piles, les bidons d'huiles, les pots de peintures, les cartouches d'encre, les ampoules, les téléphones portables et les imprimantes cassés, l'électroménager, les meubles, les gravats, les déchets ménagers spéciaux...



IMPORTANT

Les consignes de tri évoluent en 2023. Prochainement, vous serez destinataires d'une info détaillée sur ce sujet.